

Appendice V

1. Letter dated 20/11/97

REPUBLIQUE DU BURUNDI  
PALIPEHUTU  
JUSTICE - PAIX - DEVELOPPEMENT  
FORCES NATIONALES DE LIBERATION (F.N.L.)  
UBUGABO BURHABWA

BUBANZA 20/11/1997

Au Lieutenant-Colonel NKUNDIYE,  
Chef d'Etat-Major de l'Armée pour  
la Libération de RWANDA.

Lors de notre rencontre au mois d'août 1997, notre entretien était centré sur les thèmes suivants :

- les conditions de travail de l'ALIR dans le secteur F, secteur qui était en voie de création, et les priorités y relatives;
- Contacter nos amis les anciens militaires des Forces Armées Rwandaises et nos partisans disséminés dans le secteur F et toute la zone territoriale de la forêt de Nyungwe;
- assurer la liaison entre l'ALIR et l'opposition burundaise.

Notre contingent s'est heurté, dès son arrivée dans le secteur F, à des conditions de travail très difficiles, voire insurmontables; ce qui avait été le cas de nos précurseurs du bataillon KAGORA.

Les luttes incessantes contre les militaires de l'APR, nos faibles moyens en matière d'armement, le manque de ravitaillement et les pertes humaines, tous ces facteurs réunis ont occasionné notre repli vers le Burundi où nous avons rencontré un nombre assez important de militaires Rwandais au sein des Forces Nationales de Libération (F.N.L.), la plus sérieuse branche armée de l'opposition pour le moment.

J'ai fait part aux F.N.L. de la mission spéciale dont vous m'avez chargée, à savoir la collaboration entre l'ALIR et l'opposition burundaise. L'Etat-Major des F.N.L. est saisi de cette requête et s'en trouve beaucoup honoré et réjoui. Cette collaboration s'avère indispensable en ce moment-ci où les F.N.L. sont fort avancés dans leur lutte contre l'armée gouvernementale; un soutien sérieux de la part de l'ALIR terminerait cette guerre au profit de tous les Bahutu Burundais et Rwandais.

Cette collaboration entre Burundais et Rwandais est déjà effective comme en fait foi un protocole d'accord de coopération entre le F.N.L. et les anciennes FAR, un document toujours ouvert à des amendements ultérieurs possibles. L'exploitation de ce schéma de travail permettra, dans les plus brefs délais, de résoudre pour toujours le problème séculaire Hutu-Tutsi dans notre sous-région.

Nos entretiens passés portaient principalement sur mon rôle de pont entre Burundais et Rwandais combattant l'oppression tutsi. La présence d'officiers rwandais au sein des F.N.L. rend ma mission inutile, un militaire étant mieux indiqué pour remplir cette tâche.

Je vous prie donc de confier à un officier rwandais le suivi de la future collaboration entre l'ALIR et l'opposition burundaise. AMITIES !

Abbé Athanase-Robert NYANDWI